

Journals

No. 137

Wednesday, October 19, 2005

2:00 p.m.

Journaux

N^o 137

Le mercredi 19 octobre 2005

14 heures

PRAYERS

PRIÈRE

NATIONAL ANTHEM

HYMNE NATIONAL

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRESENTING REPORTS FROM INTERPARLIAMENTARY DELEGATIONS

Pursuant to Standing Order 34(1), Mr. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin) presented the report of the Canadian delegation of the Canada-Europe Parliamentary Association respecting its participation at the meeting of the Committee on Economic Affairs and Development, held in Paris, France, on June 17, 2005, and the Third Part of the 2005 Ordinary Session of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, held in Strasbourg, France, from June 20 to 24, 2005. — Sessional Paper No. 8565-381-51-09.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Conformément à l'article 34(1) du Règlement, M. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin) présente le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la réunion de la Commission des questions économiques et du développement, tenue à Paris (France) le 17 juin 2005, et à la troisième partie de la session ordinaire de 2005 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg (France) du 20 au 24 juin 2005. — Document parlementaire n^o 8565-381-51-09.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the 49th Report of the Committee, which was as follows:

The Committee recommends, pursuant to Standing Orders 104 and 114, that the name of the following Member be added to the list of associate members of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness:

Libby Davies

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le 49^e rapport de ce Comité, dont voici le texte :

Le Comité recommande, conformément au mandat que lui confèrent les articles 104 et 114 du Règlement, que le nom de la députée suivante soit ajouté à la liste des membres associés du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile :

Libby Davies

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry), seconded by Mr. O'Connor (Carleton—Mississippi Mills), Bill C-429, An Act to change the name of the electoral district of Stormont—Dundas—South Glengarry, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry), appuyé par M. O'Connor (Carleton—Mississippi Mills), le projet de loi C-429, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Stormont—Dundas—South Glengarry, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

MOTIONS

By unanimous consent, it was resolved, — That the 49th Report of the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented earlier today, be concurred in.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est résolu, — Que le 49^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Hill (Prince George—Peace River), one concerning Canadian citizenship (No. 381-1559);

— by Mr. Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock), one concerning the Criminal Code of Canada (No. 381-1560), two concerning health care services (Nos. 381-1561 and 381-1562), one concerning the tax on gasoline (No. 381-1563) and two concerning marriage (Nos. 381-1564 and 381-1565);

— by Mr. Boulianne (Mégantic—L'Érable), three concerning the textile industry (Nos. 381-1566 to 381-1568);

— by Mr. Thompson (New Brunswick Southwest), one concerning the protection of the environment (No. 381-1569);

— by Mr. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), one concerning the Canada Post Corporation (No. 381-1570) and two concerning marriage (Nos. 381-1571 and 381-1572);

— by Mr. Warawa (Langley), one concerning the tax on gasoline (No. 381-1573).

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Hill (Prince George—Peace River), une au sujet de la citoyenneté canadienne (n° 381-1559);

— par M. Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock), une au sujet du Code criminel du Canada (n° 381-1560), deux au sujet des services de la santé (n°s 381-1561 et 381-1562), une au sujet de la taxe sur l'essence (n° 381-1563) et deux au sujet du mariage (n°s 381-1564 et 381-1565);

— par M. Boulianne (Mégantic—L'Érable), trois au sujet de l'industrie du textile (n°s 381-1566 à 381-1568);

— par M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest), une au sujet de la protection de l'environnement (n° 381-1569);

— par M. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), une au sujet de la Société canadienne des postes (n° 381-1570) et deux au sujet du mariage (n°s 381-1571 et 381-1572);

— par M. Warawa (Langley), une au sujet de la taxe sur l'essence (n° 381-1573).

NOTICES OF MOTIONS FOR THE PRODUCTION OF PAPERS

It was ordered, — That a humble Address be presented to Her Excellency praying that she will cause to be laid before this House copies of all exchanges between the government of Canada and the government of the United States of America relating to the proposed construction of a liquid natural gas facility at Eastport, Maine, and of the possible passage of liquid natural gas cargo through the Canadian waters of Head Harbour Passage. (*Notice of Motion for the Production of Papers P-4 — Mr. Thompson (New Brunswick Southwest)*)

Mr. LeBlanc (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) presented the Return to this Order. — Sessional Paper No. 8550-381-4.

AVIS DE MOTIONS PORTANT PRODUCTION DE DOCUMENTS

Il est ordonné, — Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les documents liés aux échanges entre le gouvernement du Canada et l'administration américaine au sujet du projet de construction d'installations de gaz naturel liquéfié à Eastport, dans le Maine, et du passage éventuel en eaux canadiennes, à Head Harbour, d'une cargaison de gaz naturel liquéfié. (*Avis de motion portant production de documents P-4 — M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)*)

M. LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose la réponse à cet ordre. — Document parlementaire n° 8550-381-4.

The Notice of Motion for the Production of Papers P-17 was called pursuant to Standing Order 97(1) and was transferred by the Clerk to “Notices of Motions (Papers)”.

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage and second reading of Bill C-37, An Act to amend the Telecommunications Act, as reported by the Standing Committee on Industry, Natural Resources, Science and Technology with amendments.

Pursuant to Standing Order 76(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 to 6 and 8 to 10.

Group No. 1

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 1, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing line 6 on page 1 with the following:

“41.1 Sections 41.2 to 41.7 create a legislative”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 2, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, lines 17 and 18 on page 2 with the following:

“rapport sur l’utilisation de la liste d’exclusion nationale pour cet exercice.”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 3, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, lines 36 and 37 on page 2 with the following:

“aux termes de l’article 41.2 pour les besoins d’une liste d’exclusion nationale ne”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 4, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, line 4 on page 3 with the following:

“ci est faite — a une relation d’affaires en cours,”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 5, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, line 6 on page 3 with the following:

“sion quant à la”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 6, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, line 13 on page 3 with the following:

“lois provinciales pour les besoins d’une élection”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 8, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, lines 4 to 6 on page 4 with the following:

L’avis de motion portant production de document P-17 est appelé conformément à l’article 97(1) du Règlement et reporté par la Greffière aux « Avis de motions (documents) ».

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l’ordre relatif à l’étude à l’étape du rapport et deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur les télécommunications, dont le Comité permanent de l’industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie a fait rapport avec des amendements.

Conformément à l’article 76(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes :

Groupe n° 1 — motions n°s 1 à 6 et 8 à 10.

Groupe n° 1

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, aux lignes 7 à 9, page 1, de ce qui suit :

« 41.1 Les articles 41.2 à 41.7 créent un cadre législatif pour la gestion d’une liste d’exclusion nationale. »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 2, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, aux lignes 17 et 18, page 2, de ce qui suit :

« rapport sur l’utilisation de la liste d’exclusion nationale pour cet exercice. »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 3, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, aux lignes 36 et 37, page 2, de ce qui suit :

« aux termes de l’article 41.2 pour les besoins d’une liste d’exclusion nationale ne »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 4, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, à la ligne 4, page 3, de ce qui suit :

« ci est faite — a une relation d’affaires en cours, »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 5, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, à la ligne 6, page 3, de ce qui suit :

« sion quant à la »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 6, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, à la ligne 13, page 3, de ce qui suit :

« lois provinciales pour les besoins d’une élection »

M. Emerson (ministre de l’Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 8, — Que le projet de loi C-37, à l’article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, aux lignes 4 à 6, page 4, de ce qui suit :

“« relation d'affaires en cours » Relation d'affaires qui a été créée par une communication bilatérale entre la personne”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 9, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by replacing, in the French version, lines 38 and 39 on page 4 with the following:

“doit maintenir sa propre liste d'exclusion et veiller à ce qu'aucune”

Mr. Emerson (Minister of Industry), seconded by Mr. Goodale (Minister of Finance), moved Motion No. 10, — That Bill C-37, in Clause 1, be amended by adding after line 45 on page 4 the following:

“(5) Subsections (3) and (4) do not apply in respect of a person making a telecommunication referred to in paragraph (1)(f).”

Debate arose on the motions in Group No. 1.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:32 p.m., pursuant to Standing Order 30(7), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade of Bill C-364, An Act to provide compensation to Canadian industry associations and to Canadian exporters who incur financial losses as a result of unjustified restrictive trade actions by foreign governments which are signatories to trade agreements involving Canadian products.

Mr. Jean (Fort McMurray—Athabasca), seconded by Mr. Duncan (Vancouver Island North), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Mr. Emerson (Minister of Industry) — Report of the Copyright Board for the fiscal year ended March 31, 2005, pursuant to the Copyright Act, R.S. 1985 (4th Supp.), c. 10, s. 12. — Sessional Paper No. 8560-381-555-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Industry, Natural Resources, Science and Technology*)

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was filed as follows:

« « relation d'affaires en cours » Relation d'affaires qui a été créée par une communication bilatérale entre la personne »

M. Emerson (ministre de l'Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 9, — Que le projet de loi C-37, à l'article 1, soit modifié par substitution, dans la version française, aux lignes 38 et 39, page 4, de ce qui suit :

« doit maintenir sa propre liste d'exclusion et veiller à ce qu'aucune »

M. Emerson (ministre de l'Industrie), appuyé par M. Goodale (ministre des Finances), propose la motion n° 10, — Que le projet de loi C-37, à l'article 1, soit modifié par adjonction, après la ligne 42, page 4, de ce qui suit :

« (5) Les paragraphes (3) et (4) ne s'appliquent pas à la personne faisant la télécommunication visée à l'alinéa (1)f). »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 32, conformément à l'article 30(7) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international du projet de loi C-364, Loi prévoyant l'indemnisation des associations d'industries canadiennes et des exportateurs canadiens qui subissent des pertes financières en raison de mesures de restrictions commerciales injustifiées imposées par des gouvernements étrangers qui ont signé des accords commerciaux visant des produits canadiens.

M. Jean (Fort McMurray—Athabasca), appuyé par M. Duncan (Île de Vancouver-Nord), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis à la Greffière de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Emerson (ministre de l'Industrie) — Rapport de la Commission du droit d'auteur pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, conformément à la Loi sur le droit d'auteur, L.R. 1985 (4^e suppl.), ch. 10, art. 12. — Document parlementaire n° 8560-381-555-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie*)

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est déposée :

— by Ms. Bulte (Parkdale—High Park), one concerning marriage (No. 381-1574).

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:32 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 7:04 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

— par M^{me} Bulte (Parkdale—High Park), une au sujet du mariage (n^o 381-1574).

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18 h 32, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 19 h 4, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.